Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213503360-20260423-172026CM-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de FOUGERES-VITRE
Canton de VAL COUESNON
Commune de LE TIERCENT

Nombre de conseillers :
En exercice : 9
Présents : 9
Votants : 9

Date de convocation : 17/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LE TIERCENT se sont réunis à la salle communale de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : HUBERT Christian, BOUCQUE Nathalie, COIRRE Jean-Pierre, STALMARSKI Laurence, HUARD Christophe, HURAULT Gérard, ETIENNE Magali, LOISEAU Hervé, LUETTE Héléna.
Le Conseil a choisi pour secrétaire : ETIENNE Magali.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

17/2026/CM – VOTE DES TARIFS COMMUNAUX 2026

Monsieur le Maire propose que les membres du Conseil Municipal délibèrent pour définir les tarifs de locations pour la salle communale, la base de loisirs, les concessions de cimetière pour l'année 2026.

TARIFS 2025	Base de Loisirs (sans mobilier)	Base de Loisirs (avec mobilier)	Salle Communale
1 Journée	60 €	100 €	80 €
1 Journée (samedi, dimanche et jours fériés)	80 €	130 €	110 €
Forfait weekend (2 journées)	110 €	170 €	140 €
Forfait barbecue (par location)	15 €	15 €	15 €

MAIRIE
35460 LE TIERCENT
Tél : 02-99-95-01-13
Email : mairie.letiercent@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213503360-20260423-172026CM-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de FOUGERES-VITRE
Canton de VAL COUESNON
Commune de LE TIERCENT

Pour la location de la salle communale et de la base de loisirs une caution de 300 € est demandée à la réservation (pour la salle 200 € + 100 € pour les extincteurs).

TARIFS CONCESSION CIMETIERE	EN 2026
TRENTENAIRE	60 €
CINQUANTENAIRE	160 €
CAVURNE *- CINQUANTENAIRE*	140 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'augmenter les tarifs pour la salle communale, pour la base de loisirs - ils sont maintenant tels que définis dans les tableaux ci-dessus avec maintenant la possibilité de louer un barbecue au tarif de 15 € par location.

- **DECIDE** d'augmenter le tarif de la concession trentenaire, le tarif de la concession cinquantenaire du cimetière et le tarif de la concession cinquantenaire cavurne,

- **PRECISE** que le montant de la caution demandée lors de la signature du contrat pour la location de la salle communale est fixé à 300 € et pour la location de la base de loisirs à 300 €.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Monsieur Christian HUBERT

Certifiée exécutoire le (date de réception par la Préfecture)
Transmise à la Préfecture le 24 avril 2026



MAIRIE
35460 LE TIERCENT
Tél : 02-99-95-01-13
Email : mairie.letiercent@wanadoo.fr